



PIÈGEAGE ESTIVAL DE CARPES

Le piégeage en étang peut être réalisé dans une partie de l'étang aménagée d'une digue, ou dans un bassin "multifonctions" (dont l'une d'elles est le piégeage).

TÉMOIGNAGE

L'exemple traité correspond à un piégeage estival d'une tonne de carpe, qui nécessite la mise en place d'un empoissonnage supplémentaire adapté, à savoir :

- soit des pannots (carpe de deux étés) de forte taille > à 300 gr,
- soit des carpilles (carpe de trois étés et pas plus) > à 800 gr.

Dépenses (en francs)	Recettes (en francs)
Alimentation (céréales tourteaux) 4000	Marge / poisson piégé 3000 à 4000
Surcoût de main d'œuvre 1000	Marge / pêche finale 6000 à 8000
Énergie (électricité, gasoil) 500	
Amortissement bassin 2000	
Bénéfice net avec bassin	De 1500 à 4500
Bénéfice net sans bassin	De 3500 à 6500

Pour le pisciculteur

« L'exemple cité illustre parfaitement l'intérêt du piégeage de carpe que ce soit pour l'exploitant ou pour le négociant. Il permet au producteur de vendre 3 à 4 F de plus au kilo et augmente la productivité finale de son étang de 600 à 800 kg (60 à 80% en moyenne pour une tonne prélevée).

Dans le cas de Coopépoisson (coopérative), les besoins estivaux pour approvisionner l'atelier de filetage tout en stoppant les importations, se situent entre 20 et 40 tonnes. Ces tonnages tendent à augmenter en lien avec le développement des activités agroalimentaires de notre atelier de découpe et l'identification en cours de nos produits (origine Dombes). »

La vivacité estivale des carpes se traduit par des sauts et une forte tendance à passer sous les fers.



Bernard Baboin,
directeur de Coopépoisson
(Meximieux).

PRÉPARER LE PIÉGEAGE

Les poissons sont conditionnés à venir s'alimenter dans la zone de piégeage deux à trois semaines minimum avant la date de pêche. Cette complémentation alimentaire à base de céréales, tourteaux,... est stoppée la veille de la pêche pour optimiser la résistance du poisson au stress de la pêche et du transport.

La veille au soir, un filet à hauteur de nappe importante (4 à 5 m) est installé dans l'eau de manière à être tiré de la berge opposée à l'aide d'une corde positionnée à cet effet.

L'usage d'un filet avec poche est déconseillé dans les étangs n'étant pas exclusivement empoisonné avec des carpes pour éviter de blesser d'autres poissons.

MÉTHODE DE PIÉGEAGE

Au matin du piégeage, une ration alimentaire très réduite (quelques kilogrammes) est distribuée le plus en avant possible du filet afin d'éviter un retour rapide des poissons.

Une heure après, le filet est tiré très rapidement pour barrer la zone et les pêcheurs font «guerre» à l'aplomb de la digue pour ne pas lever les fers.

La poche est ensuite fermée totalement en tirant les fers sans trop serrer le poisson.

Le filet est "fourchetté" en formant d'importantes poches afin de faciliter le travail du pêcheur pour capturer les carpes très vives à cette époque.

Il est indispensable de consacrer le temps nécessaire à cette mise en place optimale du filet afin d'assurer un bon déroulement de la pêche et du tri sans abîmer les poissons.

Les carpes pêchées sont pesées dans des caisses. L'usage de filochons, déjà très discutable en hiver, est à proscrire.

Si un tri s'avère nécessaire, les poissons sont déversés délicatement dans la table de tri installée de part et d'autre du filet. Les carpes du poids désiré sont retirées, le reste des poissons se déverse directement dans l'eau à l'extérieur du filet, ceci afin de limiter au maximum le stress.

TRANSPORT

Afin d'éviter un choc thermique trop violent pour les poissons, les cuves de transport seront si possible remplies avec de l'eau de forage la veille au soir.

La densité dans ces cuves ne doit pas dépasser 300 kg/m³ surtout si les carpes doivent être stockées ou destinées au marché du repeuplement.

La durée du transport doit évidemment être la plus courte possible.

Pour les poissons piégés en été et destinés à la consommation, il est conseillé d'effectuer un jeun de 48 heures en eau claire (au delà, perte de poids supérieure à 10 %) afin d'optimiser la qualité globale du produit final.



AVANTAGES DU BASSIN MULTIFONCTIONS OU BASSIN SAS



Bassin multifonctions construit en bordure d'un étang dombiste.

L'intérêt de ce dernier type de bassin est multiple :

- une personne seule suffit à fermer le "sas",
- le brassage du milieu permet d'estimer la prise et de ne pas déplacer le négociant en cas d'échec,
- le dérangement du milieu est moindre et permet de décaler ou de répéter l'opération plus souvent,
- la mise en place d'une grille sélective permet de ne garder que les carpes dans le piège et de les faire jeûner,
- lorsque les alevins ont été produits dans ce même bassin, ils sont habitués à venir s'y alimenter,
- le renouvellement de l'eau du bassin est possible à partir de l'étang

CAUSES D'ÉCHEC

- + Un filet roulé ou mal installé.
- + Un temps orageux.
- + Une pêche effectuée à une heure trop matinale (déficit en oxygène).

ERREURS À NE PAS COMMETTRE

1- Des carpes piégées trop petites car :

- les empoisonnages impliqués étaient inadaptés en taille, en nombre,...
- le rationnement a été sous évalué,
- l'estimation de la croissance était erronée.

2- Pas assez de carpes piégées = un effort de pêche mal valorisé à cause :

- de la multiplication des points de nourrissage qui divise le cheptel (attention à l'agrainage),

- d'un envol massif de canards sur la zone de piégeage qui a effrayé les carpes,

- d'une attente insuffisante ou trop longue entre la distribution de l'alimentation complémentaire et le piégeage,

- d'un piège trop large ou présentant un niveau d'eau insuffisant,

- d'une entrée de "bassin sas" trop étroite (<1 m de largeur),

- d'une fermeture trop lente au niveau de l'empellement.

LES RÈGLES D'OR DU PIÉGEAGE ESTIVAL

- 1-** Des empoissonnages adaptés et une complémentation distribuée de manière rigoureuse.
 - 2-** Des conditions climatiques adaptées (pas de temps orageux ou trop venté).
 - 3-** 1 à 1,20 m d'eau dans la zone pêchée.
 - 4-** Un intervalle de temps suffisant entre deux interventions.
 - 5-** Des poissons accoutumés à l'alimentation complémentaire.
 - 6-** Une zone de piégeage indemne de végétaux supérieurs (branches, souches...), si possible sans terre végétale.
 - 7-** Ne pas déranger la zone de piégeage (par exemple, garer camion et autres véhicules loin du piège).
 - 8-** Tirer la corde rapidement pour ramener le filet sur l'autre berge.
 - 9-** Un filet d'une longueur minimale de 1,5 fois la largeur du piège avec une hauteur de nappe maximale (3 à 4 mètres) afin de pouvoir former une poche. Positionner le filet la veille.
- Pour l'utilisation d'un filet avec poche :
- 10-** Maintenir la poche dans l'axe central du filet.
 - 11-** Dérouler la poche et la tendre à l'arrière du filet pour inciter les poissons à s'y réfugier.
 - 12-** Ramener la poche progressivement au cours de la pêche afin de prélever les carpes à l'embouchure.



Le piégeage, effectué dans de bonnes conditions, est une garantie en terme de qualité du produit final. Les sujets présentent en général un bon embonpoint, une résistance au stockage et un rendement au filetage satisfaisant

Le pôle de recherche et d'expérimentation en aquaculture est au service des pisciculteurs et propriétaires d'étang. Il vous fait profiter des découvertes de recherche appliquée effectuées par les organismes qui composent le PEP.

Les chambres d'agriculture, l'ADAPRA, l'ITAVI, l'INRA, l'ISARA, les lycées agricoles de Cibeins et de Poisy-Annecy participent aux expérimentations.

Les objectifs du PEP sont :

D'améliorer la production traditionnelle des étangs de Dombes, du Forez et des autres sites aquacoles.

De diversifier et améliorer les productions à partir d'espèces nouvelles ou adaptées.

D'améliorer la gestion environnementale des milieux aquatiques.

De diffuser des préconisations techniques.

Contact technique :
Raphaël Lucchini
Chambre d'Agriculture
de l'Ain
Tel. 04.74.98.32.41
Fax 04.74.98.32.40

Retrouvez d'autres références
sur notre site Internet
www.adapra.org

PEP Aquaculture Rhône-Alpes
B.P. 84
01000 BOURG-EN-BRESSE
Téléphone : 04 74 45 47 04
Télécopie : 04 74 45 47 00
Email : chambagri.cda-01@wanadoo.fr

